

*L'alternance des langues dans le milieu hospitalier :
Etablissement Public Hospitalier de Djelfa*
*The languages alternation in the hospital environment:
Public Hospital Establishment of Djelfa*

SELT Attia^{1,*}, Bektache Mourad²

¹ Université de Bejaia (Algérie)

² Université de Bejaia (Algérie)

Date de réception: 28 décembre 2020 ; **Date de révision:** 15 janvier 2020 ; **Date d'acceptation:** 28 janvier 2021

Résumé :

Le contact des langues en Algérie donne lieu à des conséquences au niveau des pratiques langagières des locuteurs. En effet, les algériens recourent à des langues et des variétés de langues dans leurs communications quotidiennes. L'espace socioprofessionnel est un lieu où la pratique des langues subit de moult phénomènes sociolinguistiques. Nous citerons l'alternance codique. A travers l'enregistrement de conversations dans le milieu hospitalier nous avons essayé de montrer dans cet article la manière par laquelle le personnel alterne l'arabe dialectal et le français surtout dans les discussions les moins formelles. La fréquence de ces alternances varie d'un service à l'autre et varie aussi par rapport au statut socioprofessionnel de chaque locuteur.

Mots-clés : alternance, contact des langues, variété de langue, socioprofessionnel.

Abstract:

The contact of languages in Algeria gives rise to consequences in the language practices of the speakers. In fact, Algerians use languages and varieties of languages in their daily communications. The socio-professional space is a place where language practice undergoes many sociolinguistic phenomena. We quote the code switching. Through recording conversations in hospital we tried to show in this article the way in which staff alternate dialectal Arabic and French especially in the less formal discussions. The frequency of these alternations varies from one service to another and also varies according to the socio-professional status of each speaker of this place.

Keywords: alternation, contact of languages, variety of language, socio-professional.

* Auteur correspondant, e-mail: seltfle@hotmail.com.

I. Introduction:

L'Algérie est le terrain propice pour le contact des langues étant à la croisée des civilisations et de par sa situation géographique favorisant ainsi un plurilinguisme qui manifeste par la coexistence de plusieurs langues et variétés de langue. Cette coexistence et souvent dirigée par l'interventionnisme linguistique des pouvoirs en exercice depuis l'indépendance par la promulgation plusieurs textes juridiques en faveur de l'arabisation des institutions de l'Etat. Mais, souvent, cette politique linguistique s'est confrontée à une réalité linguistique différente dans la société et dans les lieux de travail. Ces textes classent le français au rang des langues étrangères au même titre que l'anglais, l'espagnol et autres langues. Dans la pratique cette langue est présente dans les différentes situations de communication tant au niveau de l'oral qu'au niveau de l'écrit.

De nos jours, on passe plus de temps au travail que dans d'autres endroits. De même nos observables, dans cette espace, passent plus de temps et y communiquent différemment par exigence des situations professionnelles.

Le milieu socioprofessionnel de notre étude est l'établissement public hospitalier désormais E.P.H. baptisé au nom du moudjahid « Mouhad Abdelkader » de Djelfa qui est la plus ancienne institution hospitalière de la wilaya et la plus grande de par le nombre de personnel qu'elle emploie et les services de santé qu'elle offre.

Notre corpus est constitué d'enregistrements de conversation de personnels au sein de l'établissement hospitalier de Djelfa. Nous avons extrait des passages que nous avons jugés utiles pour cette contribution et qui sont fidèles à l'étude d'une partie des alternances qui se produisent dans ce lieu de travail.

1. La situation sociolinguistique en Algérie :

Avant d'aborder l'alternance des langues, il convient de faire un rétrospectif historique sur la situation sociolinguistique en Algérie. Et étant la question linguistique du pays a été abordée par de multitudes d'études et de publications, nous l'aborderons ici à travers les textes juridiques.

La constitution de 1963 fut la première loi suprême de l'Algérie indépendante. Elle stipule en article 5 « *La langue arabe est la langue nationale et officielle de l'Etat* ».

Les autorités algériennes de l'Algérie poste-indépendante ont axé tous les efforts sur l'école vu son rôle dans la société et H. Boumediène annonce en 1971 « l'année de l'arabisation » par ordonnance du 20 janvier 1971 portant extension

et l'obligation de connaître la langue arabe pour les fonctionnaires. A cet effet Gilbert Grandguillaume, affirme : « *En attendant, l'arabisation continue. En avril 1971, un colloque des cadres de l'éducation aboutit aux décisions suivantes : arabisation totale des 3^e et 4^e années primaires, arabisation d'un tiers de l'enseignement moyen et d'un tiers du secondaire...* » (Grandguillaume, 2001)

La promulgation de la deuxième constitution du pays fut en 1976, elle stipule dans l'article 3 « *L'arabe est la langue nationale et officielle. L'État œuvre à généraliser l'utilisation de la langue nationale au plan officiel* ». C'est aussi l'année de l'instauration de l'Ecole Fondamentale, moyen par lequel a été appliquée l'arabisation de toutes les matières de scolarisation dans tous les paliers.

En 1977, Mustapha Lacheraf, nommé à la tête du ministère de l'Education Nationale, met une pause à la marche de l'arabisation, et suspend momentanément l'application de l'Ecole Fondamentale. Mais il succombe devant la pression et démissionne l'année suivante.

L'année 1980 est l'année de la relance de l'arabisation qui coïncide avec le Printemps berbère. « *Cette année va connaître le début des troubles en Kabylie et à Alger (Avril-Mai 1980) plus connu sous le nom de « Printemps Berbère » mouvement pour la reconnaissance de la diversité culturelle et linguistique du pays* » (TALEB I. Khaoula : 1997, 204)

Plusieurs textes de loi furent promulgués dans la décennie de 1980 à 1992 qui portent essentiellement sur la politique de l'arabisation. Des lois relatives sur la transcription, en langue nationale, des noms patronymiques, la loi relative à la création de l'Académie algérienne de langue arabe (1986) et la loi qui décrète la généralisation de l'utilisation de la langue arabe (1991).

La loi n° 91-05 du 16 janvier 1991 portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe qui constitue le texte le plus important de l'Algérie indépendante impose l'usage unique de la langue arabe, interdit toute «langue étrangère» et prévoit pour les contrevenants de fortes amendes.

Les années 90 marquent l'Algérie dans les différents niveaux politiques, sociaux, culturels, économiques ... Au plan juridique survient le décret législatif n° 92-02 du 4 juillet 1992 qui suspend la loi n° 91-05 du 16 janvier 1991 portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe.

En 1995, le président Liamine Zeroual décrète la loi n° 95-147 du 27 mai, portant création du Haut Commissariat chargé de la réhabilitation de l'amazighité

et de la promotion de la langue amazighe. C'est ainsi qu'à titre officiel a commencé la reconnaissance de la langue tamazight.

Dans la constitution de 1996, l'article 3 stipule que « *L'arabe est la langue nationale et officielle* ».

Ce n'est qu'en 2002 qu'apparaît une volonté politique pour débattre sur la question linguistique en Algérie. Cette année est marquée par l'introduction de tamazight comme langue nationale, l'article 3 bis préconise (adopté le 10 avril 2002) « *Le tamazight est également langue nationale* ».

La constitution de 2016 qui est actuellement en vigueur est marquée par l'officialisation de la langue tamazight, l'article 4 stipule « *Tamazight est également langue nationale et officielle* ».

C'est en septembre 2018 qu'apparut la loi organique numéro 17 du 02 septembre 2018 relative à l'Académie algérienne de la Langue Amazighe. Cette loi est conforme à la constitution ci-dessus est légifère les missions, la composition de l'Académie ainsi que des dispositions en rapport. Il et à noter que cette Académie ne destitue pas le haut Commissariat à l'amazighité.

Par ailleurs, il faut noter que la situation sociolinguistique en Algérie reste en effervescence.

2. Description du milieu de notre enquête

2.1. Identification et composant de l'EPH¹ Djelfa. :

C'est un établissement public à caractère administratif qui jouit de la personnalité morale et l'autonomie financière et sous tutelle du monsieur le wali, dirigé par un conseil d'administration et géré par un directeur désigné par le ministre de la santé et de la population.

L'EPH de Djelfa est composé par un hôpital central et un hôpital subsidiaire qui prend en charge les maladies thoraciques et aussi une unité médico-chirurgicales (UMC). L'ensemble du personnel de cet établissement est constitué par une équipe médicale, une équipe paramédicale et une équipe administrative et technique qui veillent à réaliser les objectifs assignés à cet établissement.

2.2. L'alternance codique dans le milieu hospitalier

Le milieu hospitalier est un lieu de contact de langue, le personnel y recourt à des langues, pour communiquer avec les administrés de ce lieu et communiquer aussi

¹ Etablissement Public Hospitalier

avec un personnel qualifié et formé dans le domaine médical en alternance entre les langues et en employant un lexique spécifique selon les situations et contextes . Lorenza Mondada affirme que « *Les situations de travail sont un terrain à la fois classique et sous-estimé de la recherche sur le code-switching : on trouve en effet de nombreux travaux s'intéressent aux pratiques bilingues des travailleurs immigrés (Lüdi, Oescg, Serra, Py, 1984) ...* » (Mondada : 2007)

Les médecins ont suivi leurs formations de médecine en langue française. Ils sont classés en plusieurs catégories socioprofessionnelles. Les paramédicaux quant à eux ont été formés en français dans les instituts de formation paramédical et sont échelonnés selon des critères professionnels. Ils accomplissent une diversité de tâches médicales. Ce personnel parle l'arabe et le français dans le lieu de travail avec des degrés plus au moins fréquents selon les situations de communication et selon le contexte de la communication professionnel ou non-professionnel.

Le corpus est constitué d'enregistrements de conversation au sein de l'établissement hospitalier en question. En voici le tableau récapitulatif :

Services	Participants	Lieux
Traumatologie ¹ Orthopédie ²	Orthopédistes Patients Infirmiers	Salle des soins
Maladies infectieuses	Infectiologue Patients Infirmiers	Salle des soins
Chirurgie générale	Chirurgien pédiatre Urologue Patients	Chambre malade Salle des soins
Réanimation	Chirurgien Réanimateur anesthésiste	Bloc opératoire

Tableau récapitulatif des enregistrements : les participants et les lieux

L'enregistrement au niveau du service de traumatologie et orthopédie concerne le médecin en chef du service qui est orthopédiste en même temps. Dans un premier temps, le médecin discute avec un infirmier au sujet des radios d'un malade afin de communiquer des analyses, puis il donne des conseils et des instructions à un parent d'une malade qui s'est fait opérer au niveau du pouce de sa main et qui est venue pour changer le pansement. Enfin il fixe un rendez-vous avec eux, d'un moment à l'autre intervient un infirmier. Dans un deuxième temps le médecin discute avec un patient âgé et son fils, son objectif est de fixer un rendez-vous pour une intervention chirurgicale en attendant les différentes analyses médicales.

Quant au niveau du service des maladies infectieuses. L'enregistrement s'est produit dans la salle des soins du service, présente plusieurs conversations entre le médecin qui est une

¹ Étude médicale des traumatismes physiques, c'est-à-dire des atteintes à la santé résultant d'une action extérieure violente et soudaine.

² Spécialité chirurgicale qui s'intéresse au diagnostic et à la prise en charge médicale et chirurgicale des maladies du système musculo-squelettique

infectiologue, et les patients tous atteints par la brucellose¹, avec l'intervention de temps à autre des infirmiers et des accompagnateurs des malades. Aussi dans cet enregistrement on entend l'intervention d'un autre médecin d'où le recours à l'alternance codique. Les patients dans cet enregistrement sont de niveau intellectuel hétérogène et d'âges différents. Ils viennent de plusieurs régions de la wilaya, vu que cette maladie n'est pas prise en charge que dans l'établissement hospitalier de Djelfa.

Au service de la chirurgie générale, les conversations sont produites dans une chambre de malade avec un chirurgien pédiatre qui fait un contrôle pour son patient (enfant opéré) accompagné de sa maman, cette conversation ne dure pas longtemps vu que c'est un contrôle poste opératoire, puis des conversations de consultations médicales, dans la salle des soins, avec un urologue² et son collègue qui est aussi urologue et leurs patients ainsi que l'intervention des infirmiers.

Au bloc opératoire les conversations se font en l'absence du patient vu que ce dernier est sous anesthésie, donc il est inconscient, mis à part les opérations qui se font avec une anesthésie locale. On remarque lors des conversations l'absence des interrogations habituelles dans les consultations ordinaires et on constate aussi que les interventions sont tronquées car les personnels y font des pratiques médicales gestuelles tout en parlant ce qui interrompt les discussions. Dans ces enregistrements, on remarque les silences qui durent plus longtemps que dans les pratiques médicales ordinaires dans les autres services.

3.1. Classement des alternances selon le modèle proposé par Dabène et Billiez

Afin d'exposer les alternances des langues dans ce milieu hospitalier, nous avons choisi parmi les types d'alternance celle qui nous paraît toucher le plus les différents aspects de l'alternance, celle de Dabène et Billiez dont la schématisation est la suivante :

Dabène propose la typologie ci-dessous (cité par Ali-BENCHERIF 2009 : 52)

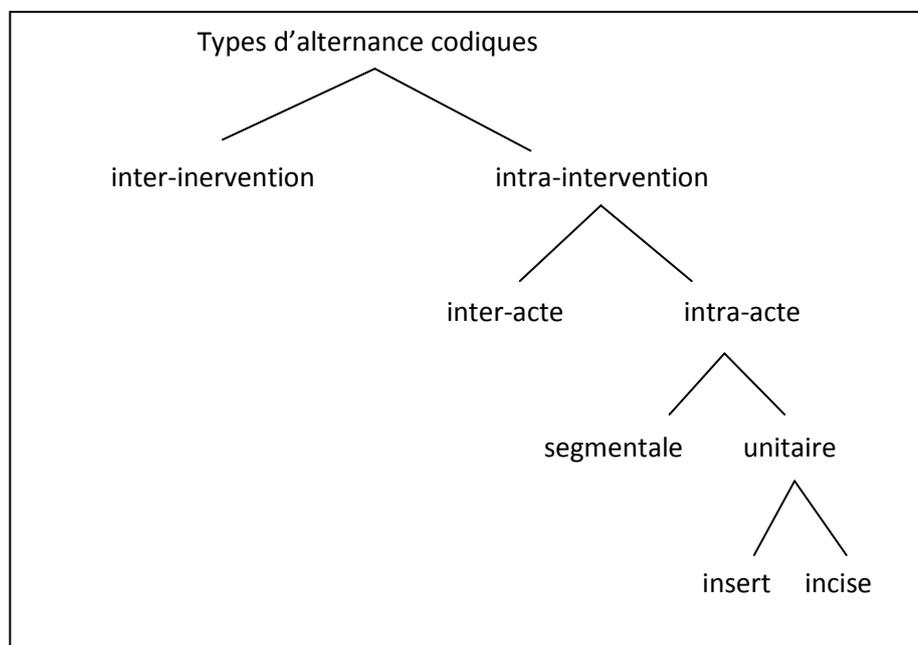


Schéma représentant les types d'alternances proposées par Louise DABENE

¹ La fièvre de Malte, une maladie qui se transmet de l'animal vers l'Homme.

² Le domaine de la médecine qui s'applique aux reins, aux voies urinaires des hommes et des femmes, au système reproducteur masculin (appareil uro-génital masculin) et aux glandes surrénales.

A- L'alternance codique inter-intervention : Ce type d'alternance apparaît quand un même locuteur passe d'une langue à l'autre entre deux interventions.

On a remarqué que ce type d'alternance existe dans plusieurs conversations qu'on a pu enregistrer et transcrire.

Extrait 1

- 1 smiMS1 : **wachkon lamridh ? (qui est le malade ?)**
- 2 smiPA5 : *ana* (moi)
- 3 smiMS1 : *antaya ?* (vous ?) // *na:naktiblek* (je t'écris)
l'ordonnance il n'y a pas de problèmes mais *hawas*
 (cherche) 'la traitement d'accord ?
- 4 smiPA5 : *ih* (oui) y a pas de problèmes 'andi 'andi *makanech*
mochkal (j'en ai j'en ai y a pas de problèmes)
- 5 smiMS1 : *ih khlas ih* (oui ça y est oui) // *ma'andikch*
amradh waḥdakhrine vous n'avez pas d'autres
 pathologies ?
- 6 smiPA5 : *ana 'andi ga' lamradh wachinhi lamradh ?* (moi j'ai
 toutes les maladies quelles maladies ?)
- 7 smiMS1 : **vous n'avez pas une autre maladie ?**

Dans cet extrait au service des maladies infectieuses, le médecin spécialiste (smiMS1) interroge en arabe dialectal [1], ce qui est le cas dans les autres conversations qu'elle a menées. Le patient (smiPA5) [2] répond de même, c'est-à-dire en arabe dialectal, puis le médecin interroge encore une fois en alternant l'arabe dialectal et le français [3], le patient en fait autant [4] et ainsi dans la dernière intervention de cet extrait où le médecin recourt au français pour interroger [7] sans alternance sachant que son interlocuteur comprend le français.

B- L'alternance codique intra-intervention : Cette alternance se manifeste à l'intérieur du même tour de parole du locuteur et se répartit en deux alternances inter-actes et intra-actes.

1- L'alternance codique inter-acte : le passage de l'arabe dialectal au français et vice versa se fait dans une même intervention.

Du même extrait

- 3 smiMS1 : *antaya ?* (vous ?) // *na:naktiblek* (je t'écris)
l'ordonnance il n'y a pas de problèmes mais *hawas*
 (cherche) 'la traitement d'accord ?
- 4 smiPA5 : *ih* (oui) y a pas de problèmes 'andi 'andi *makanech*
mochkal (j'en ai j'en ai y a pas de problèmes)

Avec les mêmes interlocuteurs (smiMS1 et smiPA5) on trouve que le médecin dans une seule intervention alterne les deux langues (le français et l'arabe dialectal) dans un seul acte de parole

(interroger) [3] aussi pour la réponse du patient, il alterne les deux langues [4] pour l'acte de parole (infirmier).

Dans cet échange on voit bien que les interlocuteurs recourent aux deux langues d'une façon fluide, c'est-à-dire « *sans heurt ni transition. L'alternance typique n'est ni précédée ni suivie de pause ni d'hésitation, elle n'est pas une traduction ni une répétition de ce qui la précède dans l'énoncé, et plus important encore, aucun effet rhétorique n'est obtenu par une alternance donnée. Le locuteur n'y attire pas l'attention, et son auditeur n'est donc pas obligé de reconnaître l'alternance ni de la ratifier* ». (Shana Poplack : 1988,25)

2- L'alternance codique intra-acte : se réalise dans le même acte de parole et se divise en alternance segmentale et alternance unitaire.

a- L'alternance codique segmentale : ce type d'alternance se manifeste à travers l'insertion de segment à l'intérieur d'un seul acte de parole.

Extrait 2

1 stoMS1 : **kayn** des malades ? (il y a)

2 stoIC1 : deux malades **wah** (oui)

3 stoMS1 : **lakhor** fusion ? (l'autre)

4 stoIC1 : fusion fusion / après la confirmation **nta' al**

scanner /

Ces échanges ont été enregistrés dans le service de traumatologie et d'orthopédie et représentent les interactions entre le traumatologue (stoMS1) et l'infirmier en chef du service (stoIC1). On constate dans le premier acte de parole (interroger) [1] l'introduction du segment « *kayn* » (il y a) aussi dans le deuxième acte (confirmer) on trouve le segment « *wah* » (oui) qui a un effet ludique vu qu'à Djelfa on dit « *ih, n'am, ayah ...* » pour confirmer et ce « *wah* » est emprunté au parler oranais.

b- L'alternance codique unitaire : Touche à une seule unité lexicale, grammaticale ou discursive. Il concerne deux types d'alternances : l'insert et l'incise

- L'insert : les éléments introduits dans cette alternance sont insignifiants du point de vue lexical ou grammatical, cela concerne en partie les interjections qu'on trouve fréquemment dans notre corpus et aussi l'invocation à Dieu.

Extrait 3

smiPA5 : *ma'lihch* (pas de quoi) même au soleil ? **eu** les

rayons ?

bloIN1 : **wallah** *ma 'la bali* aucune idée

stoIC1 : merci docteur (bruit) // *yatikom saha* **baraka allaho**

fikom (santé est à vous que Dieu vous bénisse)

Dans trois lieux différents, au service des maladies infectieuses, au bloc opératoire et au service de traumatologie et d'orthopédie, on remarque que l'interjection exclamative produite par le patient (smiPA5) « *eu* » n'a aucun rôle lexical ou grammatical dans l'énoncé. De même pour les passages qui invoquent Dieu prononcés par l'infirmier (bloIN1) « *wallah* » et

l'infirmier en chef (stoIC1) « *baraka Allaho fikom* » (que Dieu vous bénisse). Cette invocation de Dieu est évidente dans toutes les conversations car en ce lieu on implore Dieu pour avoir la guérison. Elle est aussi fréquente dans les formules d'ouverture et de fermeture de la parole : « *Les invocations de Dieu interviennent sous forme de séquences de fermeture de la parole quand il s'agit du futur. Elles apparaissent également dans les ouvertures de la parole dans la formule du serment (Ouallah).* » (Bektache 2013)

- L'incise : consiste à l'insertion d'une unité ou plus dans une intervention sous forme d'incise.

Extrait 4

smiMS1 : **soit** la Genta Rifa la Vibra Genta **wala** hadho zouj

(ou ces deux)

scgMS3 : *klak safyn ma'andek ni hajra ni walu* (tes reins sont

saines ni caillou ni rien)

Dans cet extrait (4) et dans la première réplique on voit que le locuteur a inséré « *wala* » de l'arabe dialectal qui veut dire « ou » la conjonction de coordination. Par contre, dans la deuxième réplique l'intervenant a introduit la conjonction de coordination « *ni* » dans un énoncé en arabe dialectal, on voit que ces incisives ont une fonction syntaxique qui est l'alternative dans la première et la négation dans la seconde.

3.2. Les fonctions de l'alternance codique dans ce milieu :

Une liste qui soit exhaustive et univoque des facteurs du choix de l'alternance codique serait difficile à dresser car plusieurs linguistes ont donné des facteurs différents et ont ajouté que cela reste incomplet pour cerner les différents phénomènes de l'alternance des langues. Gumperz (1989 : 73-84) avance qu' : « *une liste de fonctions ne peut expliquer à elle seule ce que sont les bases linguistiques de la perception de l'auditeur, ni comment elles affectent le processus d'interprétation* ». Il ajoute, pour rendre l'étude des fonctions plus satisfaisante qu'il faut « *postuler les facteurs extralinguistiques ou des éléments de connaissance sous-jacentes qui déterminent l'occurrence de l'alternance* ».

Pour ce travail nous présentons ces fonctions :

- La répétition : Cet aspect d'alternance codique est trop utilisé dans notre corpus, il est fréquent qu'un locuteur répète, généralement dans le même tour de parole, dans une langue des propos prononcés dans une autre langue :

1 smiMS1 : *ih khlas ih* (oui ça y est oui) // **ma'andikch**

amradh waḥdakhrine vous n'avez pas d'autres

pathologies ?

2 smiMS1 : **on a pas beaucoup de choix / ma'adnach khayarat /**

On voit bien que la médecin infectiologue (_{smiMS1}) intervient en arabe dialectal puis répète le même énoncé en français pour [1] mais en [2] elle commence son intervention en français pour réitérer ensuite en arabe dialectal.

- Fréquence d'élément d'une langue : d'une manière consciente ou inconsciente certains locuteurs recourent à une autre langue :

_{smiMS1} : **voilà** *hadhi idiha lisbitar nta'* (cela vous allez la remettre à l'hôpital de)

_{smiMS1} : **parce que** *likayna lazem modouhalek/* (ce qu'il y a il faut qu'il vous le donne)

_{smiMS1} : **d'accord** // *marakch tkaya* (tu ne vomis pas ?)

On remarque que le locuteur prononce ces éléments : *voilà*, *parce que* et *d'accord* non seulement dans cet exemple mais il est fréquent de les constater dans le reste de l'enregistrement, il est à souligner que l'élément « *d'accord* » est tantôt utilisé pour affirmer tantôt pour interroger « *d'accord ?* »

- Créer un fait rhétorique :

Le locuteur pour avoir une sonorité à ce qu'elle avance introduit un élément d'une autre langue :

_{scgAC3} : *'anha yaqolak* **al- vice fi ras** (c'est pour cela qu'ils disent que le vice est dans la tête)

Dans cet exemple la locutrice rapporte une citation en arabe dialectal en lui introduisant un élément du français « vice » afin de créer un énoncé rimé « vice – ras » aussi ce mot est précédé d'un article défini de la langue arabe « al- ». La traduction ci-dessus ne permet pas cette sonorité.

4. Conclusion:

La diversité linguistique en Algérie permet de constater une multitude de phénomènes résultant du contact des langues. L'étude de l'alternance codique qui a pris son essor il y a quelques années, persiste le sujet de recherche dans des situations plus particulières en l'occurrence l'alternance dans le milieu de travail qui instaure un langage différent à celui du commun reconnu au sein de la famille, dans la rue, ou dans d'autres endroits familiers.

Annexe

Les conventions de transcription des passages dans cet article

Marque	Signification	Marque	Signification
/	pause brève	?	question de forme déclarative à contour intonatif montant
//	pause longue	cou/	amorce de morphème
(bruit)	bruits survenus lors des échanges verbaux	cou/-	amorce achevée sans reprise antérieure

Translittération adoptée : ALA-LC (2012) Congrès

Arabe	code	Arabe	code
أ		ط	t
ء	,	ع	,
ب	b	غ	gh
ت	t	ف	f
ث	th	ق	q
ج	j	ك	k
ح	h	ل	l
خ	kh	م	m
د	d	ن	n
ذ	dh	ه	h
ر	r	و	w
ز	z	ي	y
س	s	ا	a
ش	ch	ي	i
ص	ṣ	و	ou
ض	ḍ	Écriture de l'article	al-

Liste Bibliographique:

- BEKTACHE Mourad (2013) *Les grandes tendances de l'alternance des langues dans la presse écrite d'Algérie*. MULTILINGUALES n°2. 2^{ème} Semestre
- JOHN J. Gumperz (1989). *Sociolinguistique interactionnelle* une approche interprétative. L'Harmattan.
- MOHAMED Zakaria Ali-Bencherif (2009). L'alternance codique arabe dialectal/français dans des conversations bilingues de locuteurs algériens immigrés/non-immigrés. Linguistique. Université Abou Bakr BELKAID de Tlemcen (Algérie).
- POPLACK Shana (1988). *Conséquences linguistiques du contact des langues : un modèle d'analyse variationniste*. In: Langage et société, n°43, Conférences plénières du colloque de Nice : Contacts de langues : quels modèles. pp. 23-48
- TALEB IBRAHIMI Khaoula (1997). « Les algériens et leur(s) langue(s) ». Les éditions EL HIKMA. Algérie.
- Gilbert Grandguillaume (2001), « Où va l'Algérie ? », Les débats et les enjeux linguistiques, <http://books.openedition.org/iremam/415#notes>, consulté le 20/7/2019
- MONDADA Lorenza, (2007), Code switching et organisation de la participation dans un espace complexe de travail : une analyse séquentielle et multimodale. Cahiers de l'ILSL N°25.

Comment citer cet article par la méthode APA:

Benharrats Sarra Samra, (2021). *La santé mentale face au Covid-19 : Le cas de l'hôpital psychiatrique d'Oran*. *Humanization Journal for Research and Studies*. 12 (01). Algérie: Université du Djelfa. 361-371.